



Assemblée générale

Distr. générale
4 avril 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007*

Titre VIII Services communs d'appui

Chapitre 28A Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion

[Programme 24 (Plan-programme biennal et priorités
pour la période 2006-2007)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Direction exécutive et administration	5
B. Programme de travail	8
1. Services de gestion et administration de la justice.	9
a. Services de gestion.	9
b. Administration de la justice.	13
2. Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et au Comité du programme et de la coordination	16
C. Appui au programme	18

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément n° 6 des Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session (A/60/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 6 (A/59/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

- 28A.1 Le Secrétaire général adjoint à la gestion est responsable de la gestion des ressources financières, des ressources humaines et des opérations d'appui de l'Organisation et dirige et gère les activités du Département de la gestion. Il représente ou fait représenter le Secrétaire général, pour les questions de gestion, auprès d'organes directeurs, d'organismes appliquant le régime commun et d'organes consultatifs pour les questions administratives; suit les nouvelles questions de gestion dans l'ensemble du Secrétariat en concertation avec les comités exécutifs; et supervise le système interne d'administration de la justice au Secrétariat.
- 28A.2 Le Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion exécute les activités suivantes : services de gestion, soutien aux activités de contrôle, administration de la justice interne et services destinés à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale ainsi qu'au Comité du programme et de la coordination. Pour s'acquitter des responsabilités énumérées ci-dessus, le Secrétaire général adjoint est appelé à participer très activement à la coordination des diverses activités menées par le Département et par d'autres unités du Secrétariat en vue d'assurer le bon fonctionnement du système administratif dans l'ensemble de l'Organisation. Pour pouvoir faire face à cette tâche, le Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion a fait l'objet en 2005 d'une importante réorganisation qui doit lui permettre de s'attacher davantage à renforcer la responsabilisation au sein du Secrétariat.
- 28A.3 Du fait de cette réorganisation, le Bureau de la politique de gestion, le Groupe de l'appui aux activités de contrôle et les ressources déjà prévues pour appuyer le Secrétaire général adjoint dans l'exécution des tâches qui lui incombent dans l'administration de la justice interne ont été regroupés au sein d'une nouvelle entité : le Bureau des activités de contrôle et de l'administration de la justice.
- 28A.4 Ce nouveau bureau comprend le Groupe des activités de contrôle et le Groupe de l'administration de la justice. Il fournit des services de gestion auparavant assurés par le Bureau de la politique de gestion et est responsable du bon fonctionnement du système interne d'administration de la justice dans l'ensemble du Secrétariat. Le Bureau soutient l'effort de responsabilisation en rendant compte de la mise en œuvre des recommandations formulées par les organes de contrôle; il assure aussi l'analyse des décisions rendues par le Tribunal administratif.
- 28A.5 Au sein du Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion, le secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination assure les services fonctionnels et techniques de secrétariat à ces deux organes. Il fait directement rapport au Secrétaire général adjoint à la gestion.
- 28A.6 Les activités du Bureau s'inscrivent dans le cadre du sous-programme 1 (Services de gestion et administration de la justice) du programme 24 (Services de gestion et d'appui) du plan-programme biennal pour la période 2006-2007. Les objectifs spécifiques, les réalisations escomptées et les indicateurs de succès liés aux différents secteurs d'activité du Bureau, de même que les ressources nécessaires, sont présentés de manière détaillée à la rubrique A (Direction exécutive et administration) et à la rubrique B (Programme de travail). Une récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès est proposée au tableau 28A.1.

Tableau 28A.1

Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par composante

<i>Composante</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
A. Direction exécutive et administration	2	2
B. Programme de travail		
1. Services de gestion et administration de la justice		
a. Services de gestion	3	5
b. Administration de la justice	2	3
2. Secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination	1	2
Total	8	12

28A.7 Le montant total des ressources demandées pour le Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion au titre du budget ordinaire s'élève à 11 220 800 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 297 200 dollars (2,6 %) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2004-2005. La répartition des ressources entre les différentes composantes du chapitre résulte de la réorganisation du Bureau, telle que présentée plus haut. La diminution nette se décompose de la façon suivante :

- a) Une diminution nette de 80 300 dollars à la rubrique « Direction exécutive et administration », qui résulte d'une augmentation de 429 700 dollars due au redéploiement d'un poste de la classe D-2 auparavant affecté au sous-programme 1, compensée en partie par une diminution de 510 000 dollars sous Autres objets de dépense, découlant de l'annulation d'activités non récurrentes réalisées en 2005;
- b) Une diminution nette de 306 900 dollars à la rubrique « Programme de travail », qui résulte d'une diminution nette au sous-programme 1 (Services de gestion et administration de la justice), soit 293 900 dollars sous Postes et 13 000 dollars sous Autres objets de dépense;
- c) Une augmentation de 90 000 dollars à la rubrique « Appui aux programmes », qui résulte d'une augmentation des dépenses autres que les postes.

28A.8 On estime à 5 314 900 dollars le montant des ressources extrabudgétaires pour l'exercice biennal 2006-2007. Ces ressources proviennent, d'une part, des recettes perçues au titre de l'appui au programme, sous forme de remboursement des services d'appui à certaines activités budgétaires fournis par l'administration centrale, et d'autre part, du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, qui finance : a) des services fonctionnels et techniques assurés à la Cinquième Commission et au Comité du programme et de la coordination; b) des activités de contrôle; et c) des activités d'administration de la justice. L'augmentation de 2 288 100 dollars par rapport au montant estimatif pour 2004-2005 résulte d'une augmentation de capacité (1 poste P-4 et 2 postes P-3) qui se justifie par l'augmentation du volume d'activités lié à l'administration de la justice et aux services de secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination, et d'un accroissement des autres objets de dépense liés aux activités d'appui aux opérations de maintien de la paix dans l'ensemble du Département de la gestion.

28A.9 Conformément à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, datée du 23 décembre 2003, dans la limite des moyens dont dispose le Bureau dans le cadre du sous-programme 1, un montant de 81 100 dollars (budget ordinaire), représentant six mois de travail d'administrateur, a été spécifiquement affecté aux activités de suivi et d'évaluation.

Titre VIII Services communs d'appui

28A.10 Les ressources consacrées au présent chapitre devraient se répartir en pourcentage comme indiqué au tableau 28A.2.

Tableau 28A.2

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Direction exécutive et administration	23,6	–
B. Programme de travail		
1. Services de gestion et administration de la justice	34,4	33,5
2. Secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination	11,1	4,9
Total partiel (B)	45,5	38,4
C. Appui au programme	30,9	61,6
Total	100,0	100,0

28A.11 Une récapitulation de la répartition des ressources est présentée aux tableaux 28A.3 et 28A.4.

Tableau 28A.3

Ressources nécessaires, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Composante</i>	<i>2002-2003 Dépenses effectives</i>	<i>2004-2005 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant actualisation des coûts</i>	<i>Actua- lisation des coûts</i>	<i>2006-2007 Montant estimatif</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
A. Direction exécutive et administration	1 956,9	2 728,5	(80,3)	(2,9)	2 648,2	157,2	2 805,4
B. Programme de travail	4 891,7	5 414,8	(306,9)	(5,7)	5 107,9	336,5	5 444,4
C. Appui au programme	3 250,7	3 374,7	90,0	2,7	3 464,7	259,2	3 723,9
Total (1)	10 099,3	11 518,0	(297,2)	(2,6)	11 220,8	752,9	11 973,7

2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>2002-2003 Dépenses effectives</i>	<i>2004-2005 Montant estimatif</i>	<i>2006-2007 Montant estimatif</i>
Total (2)	2 266,6	3 026,9	5 314,9
Total [(1) + (2)]	12 365,9	14 544,9	17 288,6

Tableau 28A.4
Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2004- 2005	2006- 2007	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2004- 2005	2006- 2007
			2004- 2005	2006- 2007	2004- 2005	2006- 2007		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	2	2
D-1	3	3	–	–	–	–	3	3
P-5	9	9	–	–	–	–	9	9
P-4/3	4	5	–	–	3	6	7	11
P-2/1	–	–	–	–	1	1	1	1
Total partiel^a	19	20	–	–	4	7	23	27
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	4	4	–	–	–	–	4	4
Autres classes	22	22	–	–	1	1	23	23
Total partiel	26	26	–	–	1	1	27	27
Total	45	46	–	–	5^a	8^b	50	54

^a Postes devant permettre d'assurer l'appui à des activités de fonds extrabudgétaires (2 P-3 et 1 P-2/1) et aux opérations de maintien de la paix [1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)].

^b Postes devant permettre d'assurer l'appui à des activités de fonds extrabudgétaires (2 P-3 et 1 P-2/1) et aux opérations de maintien de la paix (2 P-4, 2 P-3 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)).

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 648 200 dollars

28A.12 Dans l'exercice de ses fonctions, le Secrétaire général adjoint à la gestion est secondé par le Directeur de son bureau et par le Bureau principal. Le directeur du Bureau dirige et supervise les activités du Bureau principal, du Bureau des activités de contrôle et de l'administration de la justice et du Service administratif; il conseille le Secrétaire général adjoint de même que les sous-secrétaires généraux sur les questions de politique relatives à l'amélioration de la gestion au Secrétariat. Le Bureau principal fait office de centre de liaison pour l'information et pour l'intégration de tous les aspects des travaux du Département. Il supervise la mise en œuvre des politiques et des directives du Département; il coordonne les activités à l'intérieur du Département en assurant les suivis nécessaires; il consulte d'autres départements, bureaux, fonds et programmes, et négocie et collabore avec eux en ce qui concerne les questions d'intérêt commun.

Tableau 28A.5

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation : Veiller à ce que les textes adoptés par les organes délibérants se rapportant à la gestion du programme de travail, du personnel et des ressources financières soient pleinement appliqués et à ce que les politiques et procédures de l'ONU en la matière soient respectées

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) La gestion des activités de l'ONU répond à des politiques plus cohérentes

a) Communication et mise en commun accrues des informations entre les dirigeants et les responsables de l'administration dans tous les lieux d'affectation

Mesure des résultats :

Pourcentage des nouvelles politiques en projet communiquées aux directeurs administratifs

2002-2003 (estimation) : sans objet

2004-2005 (estimation) : 75 %

2006-2007 (objectif) : 100 %

b) Les services d'appui administratif sont faciles à obtenir et à utiliser

b) Disponibilité et accessibilité accrues des services d'appui

Mesure des résultats :

Pourcentage des répondants estimant que le Département de la gestion fait preuve d'une efficacité accrue dans la prestation de services et tient davantage compte des usagers

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) :

- Prestation de services : 43 %

- Orientation client : 47 %

2006-2007 (objectif) :

- Prestation de services : 55 %

- Orientation client : 60 %

Facteurs externes

28A.13 On devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : tous les intervenants collaborent pleinement avec le Département à la mise en œuvre des mesures d'amélioration de la gestion et des ressources suffisantes sont disponibles en vue de l'application des mandats définis par l'Assemblée générale.

Produits

28A.14 Les produits de l'exercice 2006-2007 seront les suivants :

a) Représentation du Secrétaire général aux réunions des organes intergouvernementaux portant sur diverses questions administratives et financières, lorsqu'il y a lieu;

- b) Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies sur des questions touchant une approche commune de la gestion financière et administrative, notamment les contributions aux réunions du Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination;
- c) Liaison avec le gouvernement du pays hôte, les organisations non gouvernementales et d'autres entités extérieures sur les questions de gestion et les autres questions relatives aux ressources;
- d) Coordination des activités d'administration de tous les départements et bureaux du Secrétariat et suivi des progrès accomplis, des réalisations programmées et du respect des délais dans la prestation de services;
- e) Orientations stratégiques et contrôle de la gestion relativement à la mise en œuvre du plan-cadre d'équipement.

Tableau 28A.6

Ressources nécessaires, par sous-programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	2 045,7	2 475,4	7	8
Autres objets de dépense	682,8	172,8	–	–
Total partiel	2 728,5	2 648,2	7	8
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	2 728,5	2 648,2	7	8

28A.15 Le montant prévu (2 648 200 dollars), qui correspond à une diminution nette de 80 300 dollars, doit permettre de financer huit postes ainsi que des dépenses de fonctionnement (heures supplémentaires, voyage du personnel, frais généraux de fonctionnement, dépenses de représentation, fournitures de bureau et bureautique). L'augmentation de 429 700 dollars à la rubrique Postes résulte du redéploiement interne d'un poste de la classe D-2, auparavant inscrit au sous-programme 1, au Bureau du Secrétaire général adjoint, dans le cadre de la réorganisation du Bureau. Ce poste sera celui du Directeur du Bureau, dont les attributions seraient les suivantes : direction et supervision des activités d'appui au Secrétaire général adjoint et aux sous-secrétaires généraux concernant la politique d'amélioration de la gestion, et conseils aux autres départements et bureaux sur tous les aspects de la gestion, s'agissant notamment des politiques relatives aux finances, aux ressources humaines, aux technologies et aux services communs. La diminution de 510 000 dollars sous Autres objets de dépense correspond au non-renouvellement de crédits approuvés pour 2005 aux fins de l'évaluation et du renforcement des mesures de protection et de sécurité dans le système des Nations Unies; cette baisse est en partie annulée par des augmentations minimales à la rubrique Fournitures et matériel.

B. Programme de travail

Tableau 28A.7

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
1. Services de gestion et administration de la justice	4 172,5	3 865,6	16	16
2. Secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination	1 242,3	1 242,3	5	5
Total partiel	5 414,8	5 107,9	21	21
Fonds extrabudgétaires	1 332,2	2 044,5	5	8
Total	6 747,0	7 152,4	26	29

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)

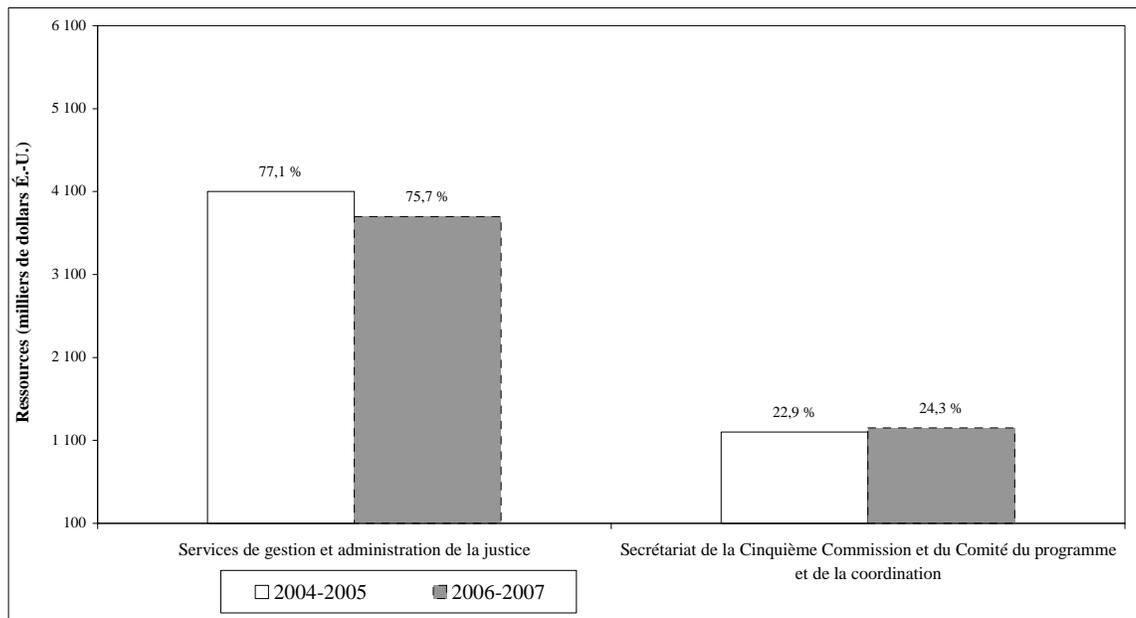


Tableau 28A.8

Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
Programme de travail		
1. Services de gestion et administration de la justice	75,7	87,2
2. Secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination	24,3	12,8
Total	100,0	100,0

Sous-programme 1

Services de gestion et administration de la justice

Tableau 28A.9

Ressources nécessaires

<i>Catégorie</i>	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2004-2005</i>	<i>2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)</i>	<i>2004-2005</i>	<i>2006-2007</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 927,2	3 633,3	16	16
Autres objets de dépense	245,3	232,3	–	–
Total partiel	4 172,5	3 865,6	16	16
Fonds extrabudgétaires	1 332,2	1 782,4	5	7
Total	5 504,7	5 899,4	21	23

a. Services de gestion

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 898 600 dollars

- 28A.16 La prestation des services de gestion est assurée par le Bureau des services de contrôle et de l'administration de la justice, qui effectuera le contrôle et l'analyse des pratiques de gestion en mettant l'accent sur une transparence et une responsabilisation accrues dans les méthodes de travail. Le Bureau s'emploiera à accroître la productivité, l'efficacité et l'efficience dans toute l'Organisation. La réalisation de ces objectifs devrait permettre de mieux faire respecter l'obligation de rendre compte qui est imposée aux gestionnaires, de simplifier les procédures administratives et d'améliorer l'exécution des programmes dans l'ensemble de l'Organisation.
- 28A.17 Au sein du Bureau, le Groupe des activités de contrôle facilitera les contacts avec les trois principaux organes de contrôle (Comité des commissaires aux comptes, Corps commun d'inspection et Bureau des services de contrôle interne), contrôlera la suite donnée à leurs observations et recommandations, et veillera à ce que celles-ci soient effectivement intégrées aux processus de gestion administrative et à ce que les mesures correctives prises par l'Administration soient rapidement signalées à ces organes.

Tableau 28A.10

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif de l'Organisation : Améliorer la capacité de gestion et les services administratifs dans tous les secteurs du Secrétariat en vue d'accroître l'efficacité, l'efficience et la productivité dans le cadre de la réforme mise en œuvre par le Secrétaire général

Réalisations escomptées (Secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Amélioration de la capacité des responsables de la gestion des programmes de gérer et d'administrer les ressources matérielles, financières et humaines de leur propre département par l'adoption de politiques et de procédures nouvelles	<p>a) i) Avantages quantitatifs et qualitatifs découlant de l'adoption de politiques et de procédures nouvelles, se traduisant par des progrès vers la réalisation des objectifs de gestion de l'Organisation (parité entre les sexes et répartition géographique, par exemple)</p> <p><i>Mesure des résultats :</i></p> <p>Pourcentage des recommandations des organes de contrôle effectivement intégrées aux politiques de gestion</p> <p>2002-2003 : sans objet 2004-2005 (estimation) : 90 % 2006-2007 (objectif) : 95 %</p> <p>ii) Avantages quantitatifs et qualitatifs découlant de l'adoption de politiques et de procédures nouvelles, se traduisant par une augmentation du pourcentage des directeurs de programme s'estimant satisfaits de l'autorité qui leur est déléguée et du soutien reçu</p> <p><i>Mesure des résultats :</i></p> <p>Pourcentage de bureaux adoptant des pratiques de gestion novatrices et présentant un bon rapport coût-efficacité, dans le cadre de la délégation de pouvoirs</p> <p>2002-2003 : sans objet 2004-2005 (estimation) : 80 % 2006-2007 (objectif) : 90 %</p>
b) Amélioration de l'exécution des tâches	b) i) Accélération de l'exécution des tâches (réduction du nombre de mois, de semaines ou de jours)

Mesures des résultats :

Nombre de secteurs dans lesquels le temps d'exécution des tâches a été réduit

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 1 secteur

2006-2007 (objectif) : 3 secteurs

ii) Gains de productivité découlant de l'amélioration de l'exécution des tâches

Mesures des résultats :

Pourcentage des bureaux du Secrétariat faisant état de gains de productivité

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 50 %

2006-2007 : 90 %

c) Amélioration des méthodes, instruments et techniques utilisés pour évaluer l'efficacité et la productivité aux fonctions clefs de gestion et de prestation de services

c) Nombre de critères et autres méthodes et instruments améliorés utilisés par le Secrétariat pour évaluer l'efficacité et la productivité, et présentation de rapports à l'Assemblée générale à ce sujet

Mesure des résultats :

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : aucun critère escompté

2006-2007 (objectif) : 3 critères

Facteurs externes

28A.18 Les sous-programme devrait permettre d'aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les intervenants s'acquittent de leurs responsabilités et de leurs obligations.

Produits

28A.19 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : environ 12 séances officielles et 25 séances officieuses de la Cinquième Commission, environ 3 séances officielles et 6 séances officieuses du Comité du programme et de la coordination et environ 5 séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : environ 20 rapports à l'Assemblée générale, notamment des notes transmettant les observations du Secrétaire général sur les rapports et les recommandations du Corps commun d'inspection (10); rapports du Secrétaire général concernant l'examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation (5); rapports sur la suite donnée aux recommandations du Comité des commissaires aux comptes (5); rapport biennal sur l'application des mesures visant à améliorer la gestion du système des Nations Unies;

- b) Services d'appui administratif :
- i) Appui aux activités de contrôle : rapports de synthèse aux organes de contrôle concernant la suite donnée à leurs recommandations (7) et réponses récapitulatives aux projets de rapport et lettres de recommandations (40); observations d'ensemble du Secrétaire général au Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination concernant la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection (10); rapports semestriels au Conseil d'évaluation des performances des dirigeants et au Comité des activités de contrôle (4); réponses aux demandes de dérogation aux normes relatives aux conditions de voyage en avion (300);
 - ii) Mise au point d'une application permettant de suivre au moyen d'un seul système la mise en œuvre des recommandations du Comité des commissaires aux comptes et d'informatiser l'échange de renseignements entre l'administration et le Comité;
 - iii) Élaboration de politiques administratives et de procédures rationalisées dans lesquelles les rôles et responsabilités de la gestion centrale et des directeurs de programme seront redéfinies, les pratiques administratives harmonisées avec les principes énoncés dans le Pacte mondial et les délais pour la prestation de services fixés;
 - iv) Organisation d'enquêtes auprès des clients, examen et analyse des réponses recueillies, et mise au point de mesures afin de mieux tenir compte des besoins des clients aux stades de la conception et de la fourniture de services administratifs;
 - v) Gestion des données permettant de suivre les progrès accomplis et l'effet des mesures d'amélioration de la gestion dans l'ensemble du système des Nations Unies et établissement d'un rapport semestriel à l'intention de l'Assemblée générale;
 - vi) Actualisation du système de tableaux de bord axés sur les principaux éléments de la gestion des ressources et établissement d'un rapport de synthèse sur la gestion que les chefs de département utiliseront dans le cadre de l'examen du plan de gestion du programme effectué chaque année avec le Secrétaire général.

Tableau 28A.11

Ressources nécessaires : services de gestion

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007	2004-2005	2006-2007
		(avant actualisation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	2 630,1	1 797,1	9	7
Autres objets de dépense	114,5	101,5	–	–
Total partiel	2 744,6	1 898,6	9	7
Fonds extrabudgétaires	405,7	274,9	1	1
Total	3 150,3	2 173,5	10	8

28A.20 Le montant prévu (1 898 600 dollars) servira à financer les sept postes existants dans le Groupe des activités de contrôle et les objets de dépense connexes. La diminution de 833 000 dollars au titre des postes s'explique par la réorganisation des services de gestion avec le redéploiement d'un poste D-2 dans le Bureau du Secrétaire général adjoint afin de tenir compte des responsabilités du

Directeur du Bureau décrites au paragraphe 28A.15 et d'un poste P-5 au bénéfice du chef du Groupe de l'administration de la justice. Elle tient également au transfert à ce même Groupe d'un poste P-4 qui relevait préalablement du chapitre 10 (Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement) en échange d'un poste P-5, en application du paragraphe 14 de la résolution 58/270 en date du 23 décembre 2003. Le montant prévu fait également apparaître une diminution nette de 13 000 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, qui s'explique par une diminution des dépenses au titre des consultants et experts et des frais généraux de fonctionnement, en partie contrebalancée par une augmentation du montant prévu pour les fournitures et accessoires.

b. Administration de la justice

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 967 000 dollars

- 28A.21 Cette composante du sous-programme est sous la responsabilité du Groupe de l'administration de la justice et des secrétariats de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline du Siège, de la Liste des conseils et du Jury en matière de discrimination et autres plaintes, sous réserve de la décision que l'Assemblée générale prendra quant au maintien de ce dernier, compte tenu de leurs domaines de responsabilité respectifs. Les ressources prévues pour financer les activités ont été regroupées à des fins de présentation, mais à New York les secrétariats de la Commission et du Comité, de la Liste de conseils et du Jury sont indépendants les uns des autres sur le plan opérationnel.
- 28A.22 Le principal objectif de ce programme est de promouvoir un fonctionnement équitable et efficace du système de justice du Secrétariat. On s'attachera à renforcer et à rationaliser les différentes composantes du système interne d'administration de la justice et à améliorer les services fournis aux organes administratifs internes chargés de conseiller le Secrétaire général sur les mesures disciplinaires et les affaires jugées en appel d'une manière transparente et raisonnablement rapide, en respectant dûment le principe de confidentialité. Dans le cadre du sous-programme, le Groupe de l'administration de la justice est également chargé de formuler des recommandations concernant la modification ou la promulgation de dispositions du Règlement du personnel, des textes administratifs, des politiques générales, des procédures et des mécanismes de nature à faciliter le fonctionnement de la justice interne, et d'établir les rapports du Secrétaire général sur l'administration de la justice.
- 28A.23 Compte tenu des objectifs décrits ci-dessus, il est prévu de prendre un certain nombre de mesures afin de renforcer les capacités visant à améliorer le fonctionnement de l'administration de la justice dans l'ensemble du Secrétariat. Il est proposé de transformer le poste de Président de la Commission paritaire de recours en poste à plein temps, en accord avec la recommandation du Bureau des services de contrôle interne (voir A/59/408). Le Président sera choisi tous les deux ans parmi les présidents de la Commission et aidera à rationaliser les travaux de la Commission, à améliorer l'efficacité et la qualité des procédures et à accélérer l'examen des affaires. Dans le cadre des mesures prévues, la dotation en personnel du Groupe de l'administration de la justice sera assurée au moyen du regroupement des ressources réservées par le Bureau du Secrétaire général adjoint aux activités d'administration de la justice et un poste P-5 préalablement affecté aux services de gestion sera redéployé pour le chef du Groupe. On renforcera également la capacité du secrétariat de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline au moyen d'un nouveau poste P-3 réservé à un juriste, qui sera financé par des fonds extrabudgétaires provenant du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. En outre, il est proposé de créer un poste P-4 dont le titulaire, un juriste, sera chargé de formuler des avis juridiques à l'intention du personnel dans le cadre de la Liste des conseils au Siège, à New York, et dans les autres villes sièges. Le poste sera financé au moyen de fonds extrabudgétaires provenant de la même source.

Tableau 28A.12

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Garantir l'équité et l'efficacité du système interne d'administration de la justice, conçu pour statuer sur les plaintes internes

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Système d'administration interne de la justice homogène et respectant les politiques et les règles de l'Organisation relatives aux ressources humaines

a) i) Diminution du temps moyen nécessaire pour régler définitivement une affaire

Mesure des résultats :

2002-2003 : Commission paritaire de recours et Comité paritaire de discipline

- Recours : 2,6 ans
- Affaires disciplinaires : 3,5 mois

2004-2005 (estimation) :

- Recours : 2,3 ans
- Affaires disciplinaires : 3 mois

2006-2007 (objectif) :

- Recours : 2 ans
- Affaires disciplinaires : 2 mois

a) ii) Accroissement du pourcentage de réponses indiquant que l'équité et l'efficacité du système d'administration interne de la justice donnent satisfaction

Mesure des résultats :

Pourcentage de personnes interrogées par le Département de la gestion qui se disent satisfaites

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : aucune enquête n'est prévue

2006-2007 (objectif) : à déterminer

b) Adoption de mesures assurant la participation en temps voulu des cadres à l'administration de la justice

b) Réduction concrète des délais ou de la prolongation de l'examen des affaires résultant de l'inertie des cadres

Mesure des résultats :

Participation des cadres, en pourcentage, à tous les stades de la procédure

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 80 %

2006-2007 (objectif) : 100 %

Facteurs externes

28A.24 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir à l'objectif et aux résultats escomptés décrits dans le tableau 28A.12 si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Il n'y a pas d'augmentation notable du nombre d'affaires disciplinaires et de recours;
- b) On dispose de fonds suffisants pour financer les services d'administration de la justice.

Produits

28A.25 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
 - i) Services fonctionnels pour les réunions : environ 4 séances officielles et 8 séances officieuses de la Cinquième Commission et environ 4 séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport annuel à l'Assemblée générale sur l'administration de la justice au Secrétariat (2); rapport annuel à l'Assemblée générale sur les résultats des travaux de la Commission paritaire de recours (2);
- b) Services d'appui administratif :
 - i) Conseils au Secrétaire général en ce qui concerne la suite à donner aux plaintes déposées par des fonctionnaires, aux recours et aux affaires disciplinaires;
 - ii) Fourniture de services fonctionnels et techniques à la Commission paritaire de recours, au Comité paritaire de discipline et à la Liste des conseils au Siège;
 - iii) Formation des nouveaux membres de la Commission paritaire de recours aux aspects techniques et procéduraires du système interne d'administration de la justice;
 - iv) Fourniture d'une assistance pour le règlement des affaires et de conseils aux fonctionnaires concernant les recours et les affaires disciplinaires;
 - v) Avis concernant les modifications à apporter au Règlement du personnel et les textes administratifs et politiques générales relatifs à la procédure disciplinaire, aux recours et aux questions connexes.

Tableau 28A.13

Ressources nécessaires : administration de la justice

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 297,1	1 836,2	7	9
Autres objets de dépense	130,8	130,8	–	–
Total partiel	1 427,9	1 967,0	7	9
Fonds extrabudgétaires	926,5	1 507,5	4	6
Total	2 354,4	3 474,5	11	15

28A.26 Le montant prévu (1 967 000 dollars) servira à financer neuf postes et les objets de dépense connexes dans le Groupe de l'administration de la justice ainsi que les besoins de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline au Siège. L'augmentation de 539 100 dollars au titre des postes s'explique par : a) le redéploiement d'un poste P-5 préalablement affecté aux services de gestion, qui sera occupé par le chef du Groupe de l'administration de la justice, dans le cadre de la réorganisation du Bureau du Secrétaire général adjoint; b) la création d'un poste P-5 à plein temps pour le Président de la Commission paritaire de recours, en accord avec la recommandation du Bureau des services de contrôle interne (A/59/408), comme décrit au paragraphe 28A.23. Le montant prévu pour les objets de dépense autres que les postes, montant inchangé, permettra de financer le recours à du personnel temporaire (autre que pour les réunions) afin de renforcer les effectifs permanents du secrétariat de la Commission paritaire de recours et du Comité paritaire de discipline au Siège, les voyages du Secrétaire dans d'autres villes sièges aux fins de la coordination des activités et de la cohérence des recommandations de la Commission, les frais généraux de fonctionnement et le matériel nécessaires à l'exécution des activités programmées.

**Sous-programme 2
Services à la Cinquième Commission de l'Assemblée générale
et au Comité du programme et de la coordination**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 1 242 300 dollars

28A.27 Le secrétariat de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale et du Comité du programme et de la coordination fournit un appui fonctionnel et technique aux organes en question, notamment en organisant l'appui fonctionnel que les départements et services du Secrétariat leur apportent. Il s'acquitte également des fonctions suivantes :

- a) Apport, avec le dynamisme voulu, d'une aide aux présidents et aux bureaux de la Commission et du Comité en vue de renforcer et de revitaliser leurs activités; fourniture de données d'analyse et de l'historique concernant les travaux de ces deux organes en vue de la formulation de propositions appropriées pour examen par ces mêmes organes;
- b) Apport, avec le dynamisme voulu, d'une aide aux représentants des États Membres sur toutes les questions liées à la programmation et à la conduite effective des réunions, notamment la distribution d'un programme de travail préliminaire ainsi que l'établissement en temps voulu des rapports et des communications;
- c) Coordination de l'application des résolutions, décisions et recommandations adoptées par la Commission et le Comité.

Tableau 28A.14

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès
et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Faciliter les travaux de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination et la prise de décisions par ces derniers

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

Amélioration de la communication concernant les questions d'organisation et de procédure

i) Établissement et présentation dans les délais des programmes de travail et de la version

relatives aux réunions et renforcement de l'appui technique et des services de secrétariat fonctionnels fournis aux États Membres et aux autres participants aux réunions

définitive des rapports de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination à l'Assemblée générale

Mesure des résultats :

Pourcentage de réunions se déroulant dans les délais, de façon organisée et selon les procédures en vigueur

2002-2003 : 90 %

2004-2005 (estimation) : 100 %

2006-2007 (objectif) : 100 %

- ii) Diminution du pourcentage de représentants d'États Membres à la Cinquième Commission et au Comité du programme et de la coordination exprimant leur insatisfaction en ce qui concerne le déroulement des réunions ainsi que le niveau et la qualité des services techniques de secrétariat

Mesure des résultats :

2002-2003 : sans objet

2004-2005 (estimation) : 0 %

2006-2007 (objectif) : 0 %

Facteurs externes

28A.28 Le sous-programme devrait permettre d'aboutir à l'objectif et aux résultats escomptés décrits dans le tableau 28A.14 si les conditions suivantes sont réunies :

- a) Les séances et les sessions se déroulent comme prévu et les propositions des États Membres concernant le programme de travail convenu et les demandes relatives à la documentation sont reçues dans les délais;
- b) Les États Membres participent activement et dans les délais aux travaux de la Commission et du Comité dans un esprit de coopération et de collaboration.

Produits

28A.29 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2006-2007 sont les suivants (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :

- a) Service de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination :
 - i) Services fonctionnels et techniques offerts à la Cinquième Commission et au Comité du programme et de la coordination dans le cadre des séances officielles et des consultations officielles afin de les aider à s'acquitter efficacement de leurs mandats (environ 370 séances et consultations);
 - ii) Planification et organisation des activités et services relatifs aux sessions de la Commission et du Comité;

- iii) Conseils aux présidents et aux bureaux de la Commission et du Comité et aux États Membres;
- iv) Notes sur le programme de travail et l'état de la documentation; 85 notes de procédure à l'intention des présidents; comptes rendus des séances; documents de travail et d'information, selon les besoins;
- b) Autres activités fonctionnelles : gestion et mise à jour des pages Web de la Commission et du Comité.

Tableau 28A.15

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	1 205,3	1 205,3	5	5
Autres objets de dépense	37,0	37,0	–	–
Total partiel	1 242,3	1 242,3	5	5
Fonds extrabudgétaires	–	262,1	–	1
Total	1 242,3	1 504,4	5	6

28A.30 Le montant prévu (1 242 300 dollars) permettra de financer les cinq postes existants et les besoins opérationnels du secrétariat, notamment les dépenses liées aux heures supplémentaires, les frais généraux de fonctionnement et le coût de remplacement du matériel de bureautique.

C. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 464 700 dollars

28A.31 Le Service administratif du Département de la gestion fournit les services administratifs, l'appui et les conseils en matière de gestion du personnel et des finances et d'administration en général nécessaires au Département dans son ensemble. Celui-ci se compose du Bureau du Secrétaire général adjoint, du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, du Bureau de la gestion des ressources humaines, du Bureau des services centraux d'appui et du groupe chargé du Plan-cadre d'équipement. Il fournit aussi des services administratifs aux secrétariats du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et du Comité des commissaires aux comptes et administre de façon centralisée la location de locaux et les travaux de transformation et d'aménagement du Secrétariat au Siège.

Tableau 28A.16

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005	2006-2007 (avant actuali- sation des coûts)	2004-2005	2006-2007
Budget ordinaire				
Postes	3 263,2	3 263,2	17	17
Autres objets de dépense	111,5	201,5	–	–
Total partiel	3 374,7	3 464,7	17	17
Fonds extrabudgétaires	3 694,7 ^a	3 270,4 ^a	–	–
Total	5 069,4	6 735,1	17	17

^a Y compris les ressources inscrites au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour financer les services contractuels, les frais généraux de fonctionnement et les achats de fournitures et d'accessoires ainsi que de mobilier et de matériel, qui sont gérées de façon centralisée par le Service administratif pour l'ensemble du Département de la gestion.

28A.32 Le montant prévu (3 464 700 dollars) permettra de financer les 17 postes existants et les dépenses connexes. Les ressources prévues pour les objets de dépense autres que les postes serviront au règlement des heures supplémentaires et des frais généraux de fonctionnement ainsi qu'à l'achat des fournitures et accessoires et du mobilier et matériel du Service administratif. En outre, un montant de 90 000 dollars est prévu pour couvrir la part qui revient à l'ensemble du Bureau du Secrétaire général adjoint dans les dépenses afférentes aux services d'infrastructure et de maintenance, notamment les réseaux de sauvegarde et de stockage, les serveurs d'applications, les serveurs propres au Département, les unités de sauvegarde et les dispositifs de raccordement.

Tableau 28A.17

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/58/7)

Le Comité a constaté qu'au chapitre 29A du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005, les résultats n'étaient pas clairement définis et la structure de l'allocation des ressources n'était pas établie en fonction des produits et des résultats. Le Comité a également estimé qu'il convenait d'examiner la meilleure façon dont le Bureau de la politique de gestion et le Groupe de l'appui aux activités de contrôle pourraient assurer

On a prévu pour chaque sous-programme du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 des indications concernant les réalisations escomptées et les ressources qui seront consacrées à chaque activité.

On a réorganisé le Bureau du Secrétaire général adjoint en 2005 afin de mettre l'accent sur le renforcement des mesures de responsabilisation au Secrétariat. À cet effet, on a transformé le Bureau de l'amélioration de la gestion et de l'appui aux activités de contrôle en un Bureau des activités de contrôle et de l'administration de la justice, qui appuiera les activités de suivi des responsabilités et

des services de gestion. Le Comité comptait qu'à l'avenir le Secrétariat présenterait une liste des projets indiquant dans chaque cas le calendrier d'exécution prévu et que les rôles respectifs du Bureau de la politique de gestion et du Bureau des services de contrôle interne seraient précisés (par. VIII.13 et VIII.14).

Le Comité a estimé que le rapport du Secrétaire général sur le bilan des mesures d'amélioration de la gestion (A/58/70) ne répondait pas à l'objectif visé, qui était de présenter un bilan des progrès accomplis grâce aux mesures d'amélioration de la gestion (par. VIII.15).

Comité des commissaires aux comptes
(A/59/5 (Vol.I, chap. II))

Le Comité a recommandé que l'Administration : a) mette en œuvre et fasse largement connaître un plan complet de lutte contre la corruption et la fraude dans le système des Nations Unies; b) crée un comité de lutte contre la corruption et la fraude, qui servirait de cadre d'orientation et de coordination pour le mécanisme de lutte contre la corruption et la fraude à l'échelle du système; c) organise des stages et ateliers de formation visant à sensibiliser les directeurs de programme, les fonctionnaires internationaux et locaux et les autres personnes concernées aux problèmes d'éthique et aux risques de corruption et de fraude; d) mette au point des mécanismes adéquats pour donner suite aux incidents qui sont signalés ou découverts et aux allégations de corruption et de fraude; e) examine les processus d'enquête dans les bureaux extérieurs (par. 349).

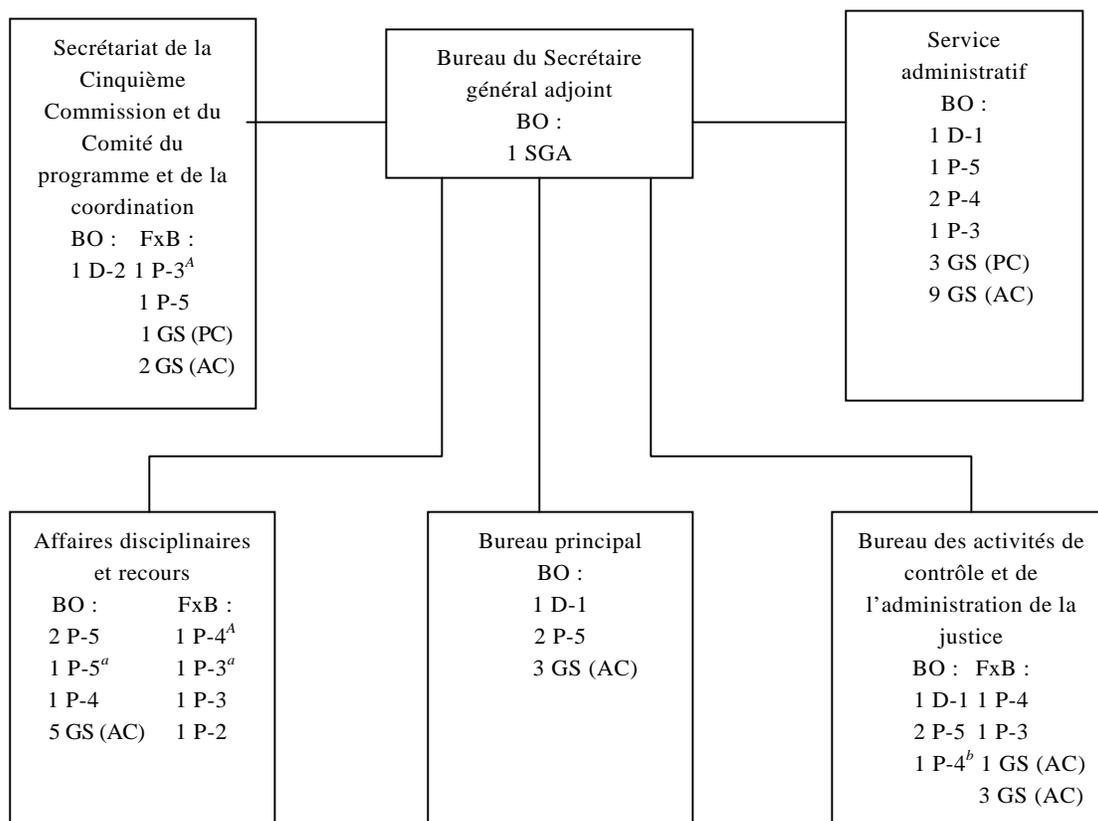
continuera à fournir des services de gestion et à veiller au bon fonctionnement du système interne d'administration de la justice.

On établit actuellement un nouveau rapport sur le bilan des mesures d'amélioration de la gestion, qui permettra de répondre aux préoccupations du Comité et de rendre compte systématiquement des progrès accomplis dans le cadre de la réforme de la gestion administrative et financière du Secrétariat. Le rapport devrait être présenté au Comité du programme et de la coordination à sa session de juin 2005.

L'Administration s'associe à la recommandation du Conseil qui résume en substance les principales préoccupations ayant trait à l'adoption d'un mécanisme officiel traitant de la fraude, des présomptions de fraude et des allégations de corruption dans l'ensemble du système des Nations Unies. Toutefois, certaines des observations faites par le Comité peuvent donner l'impression erronée au lecteur qui n'est pas au fait de la situation que les possibilités de fraude et de corruption à large échelle sont fréquentes. L'Administration accorde un rang de priorité élevé aux questions de fraude et de corruption et il existe plusieurs mécanismes permettant d'y remédier dans le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation et dans des procédures bien établies qui visent tous à s'assurer que les contrôles internes adéquats sont en place pour minimiser ces éventualités.

Département de la gestion : Bureau du Secrétaire général adjoint

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2006-2007



^a Nouveau(x) poste(s).

^b Transfert d'un poste P-4 au présent chapitre en échange d'un poste P-5 transféré à l'extérieur du Département.

Abréviations : BO : budget ordinaire; FxB : fonds extrabudgétaires; SGA : Secrétaire général adjoint; GS : agent des services généraux; PC : première classe; AC : autres classes.